

CHARTRE DES PARENTS

RACING CLUB LABARTHAIS

Les parents ont pour rôle d'accompagner et d'aider le club dans la formation sportive et l'éducation à la vie en société de leurs enfants.

DROITS :

- À une formation et un encadrement de qualité pour vos enfants.
- À une pratique sécurisée sur le terrain et en dehors.
- À une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant.
- Au respect de tous les membres du club.
- De participer et s'investir pour et dans le club dans le cadre défini par les responsables.

DEVOIRS :

- D'adhérer au projet sportif et éducatif du club.
- De considérer l'école de rugby comme un lieu de formation et d'éducation.
- De ne pas intervenir dans le domaine sportif.
- D'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respect des enfants, des éducateurs, des arbitres et des adversaires.
- D'être à l'écoute des éducateurs et dirigeants si besoin.

UNIS EN BLEU ET BLANC !

Au-delà des droits et devoirs énoncés, les membres s'engagent à respecter le règlement intérieur, du 7 novembre 2024, actuellement en vigueur au sein du club.



CHARTRE DES DIRIGEANTS

RACING CLUB LABARTHAIS

Les dirigeant(e)s ont la mission d'organiser la vie du club, d'aider les éducateurs et les bénévoles à l'épanouissement des joueurs.

DROITS :

- À la formation et l'information qui lui permettront d'être performant.
- À une connaissance claire de son rôle et responsabilités.
- Au respect des enfants, parents, bénévoles, éducateurs et autres membres du club.
- À la coopération des parents afin de faciliter les tâches administratives, organisationnelles et logistiques.
- À la reconnaissance de ses efforts et son engagement.
- À exprimer ses difficultés, ses craintes et être écouté.
- À participer à l'élaboration du projet du club, de ses règles de vie et de son fonctionnement.

DEVOIRS :

- De se former, s'informer pour être performant dans les tâches confiées.
- De connaître son rôle et s'y tenir.
- D'apporter une attention particulière à l'accueil des nouveaux membres.
- De respecter les enfants, parents, éducateurs et l'ensemble des membres du club.
- D'être le lien entre les parents et les éducateurs.
- De décharger les éducateurs de tout ce qui n'est pas sportif.
- De veiller à une bonne communication interne et externe.
- D'organiser des réunions, moments de convivialité pour créer le lien au sein du club.

UNIS EN BLEU ET BLANC !

Au-delà des droits et devoirs énoncés, les membres s'engagent à respecter le règlement intérieur, du 7 novembre 2024, actuellement en vigueur au sein du club.



CHARTRE DES ÉDUCATEURS

RACING CLUB LABARTHAIS

L'éducatrice(-eur) apporte aux enfants une formation physique, sportive et psychologique leurs permettant d'assimiler les valeurs du rugby et les règles de la vie en groupe.

DROITS :

- Au respect des enfants, des parents et de l'ensemble des composantes du club.
- À une formation de qualité.
- À faire des erreurs.
- À l'appui et l'aide des dirigeants et du club afin de faciliter leur tâches.
- À la reconnaissance de son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative.
- À la reconnaissance de ses efforts et son engagement.
- À exprimer ses difficultés, ses craintes et être écouté.

DEVOIRS :

- De se former pour mettre toujours plus de compétences au service des joueurs.
- De préparer des contenus de séances en relation avec des objectifs pédagogiques.
- De veiller à la sécurité des enfants.
- De transmettre une technique, une passion en donnant du plaisir.
- De faire de la compétition un outil de formation en respectant les joueurs, arbitres, encadrants et parents.
- D'être garant d'une bonne entente et d'une bonne coopération entre les enfants.
- De donner à tous du temps de jeu.
- De respecter le matériel et les installations sportives.

UNIS EN BLEU ET BLANC !

Au-delà des droits et devoirs énoncés, les membres s'engagent à respecter le règlement intérieur, du 7 novembre 2024, actuellement en vigueur au sein du club.



CHARTRE DES JOUEURS

RACING CLUB LABARTHAIS

Le joueur vient à l'école de rugby pour être formé en tant que joueur, prendre du plaisir, et vivre de bon moments en groupe.

DROITS :

- À prendre du plaisir dans le jeu.
- À faire des erreurs.
- À avoir du temps de jeu en compétitions.
- Au respect de ses coaches, dirigeants, partenaires, adversaires.
- À la reconnaissance de ses efforts et son engagement.
- À exprimer ses difficultés, ses craintes et être écouté.
- À une formation de qualité.
- À être en sécurité.

DEVOIRS :

- D'être assidu et ponctuel pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe.
- D'être appliqué et à l'écoute.
- D'être respectueux des règles de jeu, de son encadrement, de ses partenaires, adversaires et arbitres.
- De respecter le matériel et les installations sportives: en prendre soin, le ranger, nettoyer les lieux.
- D'accepter le partage du temps de jeu, des encouragements ou des difficultés évoquées par son encadrement.
- D'accepter les décisions des responsables en toutes circonstances.
- D'être un exemple sportif mais aussi par le comportement.

UNIS EN BLEU ET BLANC !

Au-delà des droits et devoirs énoncés, les membres s'engagent à respecter le règlement intérieur, du 7 novembre 2024, actuellement en vigueur au sein du club.

